



# DOSSIER DE PARTENARIAT





# 2025

## LABEL DÉVELOPPEMENT



# 1. Présentation de l'Ecole de Golf



## Ses objectifs

- Donner à vos enfants le plaisir de jouer et de se dépasser.
- Les faire évoluer à travers les valeurs transmises par le golf, le respect des règles, le respect des autres, la convivialité.
- Les rendre plus autonomes, passionnés, compétitifs.
- Former une pépinière de joueuses et joueurs et que l'Ecole devienne un tremplin pour les Equipes du Club



# Structure

La structure de l'École de Golf est organisée autour :

- d'un programme pédagogique,
- d'un suivi des jeunes,
- d'une préparation et un accompagnement pour envisager les Compétitions,

## L'enseignement :

- Maxime CAPELLE
- Brice CHANFREAU

## Le fonctionnement de l'école de golf :

- La gestion financière de l'EDG est assurée par le Sporting golf.
- La gestion administrative et pédagogique est assurée conjointement par l'Association Sportive et les enseignants professionnels.
- La commission EDG et les **BENEVOLES**
  - **Responsable de l'EDG : Gilles RATIARSON**
  - **Communication / Administratif : Christophe TRIBONDEAU**
  - **Bénévoles : Marc VALERY, Christophe TRIBONDEAU, Jean Luc GENERAU**
  - **Enseignants : Brice CHANFREAU / Maxime CAPELLE**



# Pédagogie

Organisation pédagogique de l'École de Golf : Les enfants sont répartis en groupes de niveaux et/ou d'âges, avec des objectifs concrets et des évaluations régulières. Un jeune peut être amené à changer de groupe en cours d'année, sur conseil du pro et en fonction de son évolution.

Apprentissage sur le terrain : Les enseignants professionnels (Pros) transmettent aux enfants, les différents coups de golf, les règles de sécurité ainsi que les règles du jeu

Ces apprentissages se font à travers des situations pédagogiques mises en place sur les différentes zones d'entraînement : Practice, Putting green, Pitch & Putt et Grand parcours

Objectifs éducatifs et sportifs :

Quel que soit le profil des enfants, nous les préparons à : Acquérir les aptitudes physiques, sportives et mentales ainsi que de développer les connaissances liées à la pratique du golf.

Tenue adaptée obligatoire : Le golf étant un sport d'extérieur, pratiqué par tous les temps, il est indispensable que les enfants disposent d'une tenue adaptée :

- Veste ou tenue de pluie
- Casquette ou chapeau
- Gourde ou bouteille d'eau



# Education

Le golf est un sport ludique et complet.

**D'un point de vue éducatif le golf favorise :**

- La concentration : être attentif aux consignes et se focaliser sur un objectif précis.
- L'apprentissage des règles : respecter un cadre, un lieu et un espace partagé.
- Les interactions sociales :
  - ⇒ évoluer en collectivité et adopter un comportement respectueux vis-à-vis des autres.
  - ⇒ communiquer, échanger, exprimer ses émotions et ses ressentis.
- La gestion de la frustration : apprendre à faire face aux échecs et à persévérer.
- La confiance en soi : valoriser les efforts fournis et les résultats obtenus.

**D'un point de vue psychomoteur, le golf favorise :**

- La motricité fine et globale.
- la conscience corporelle : coordination, équilibre, précision des gestes.

# Conditions

Groupe Baby (en fonction des effectifs)	Groupe Débutants	Groupe Confirmés
1h de cours hebdomadaire	1h30 de cours hebdomadaire	1h30 de cours hebdomadaire
Avec 2 enseignants	Avec 2 enseignants	Avec 2 enseignants
180 €	210 €	210 €

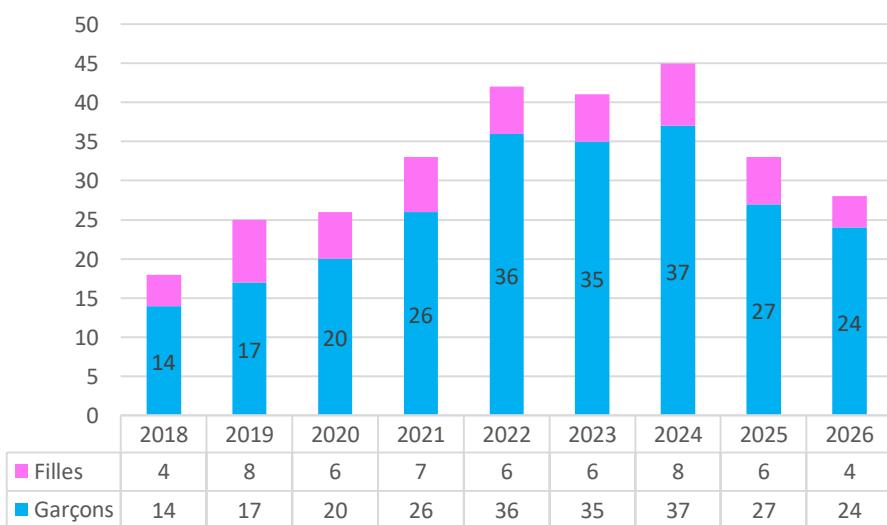
## Comprend :

- Le Prêt du matériel
  - Le Polo de l'Ecole de Golf
  - Les balles de practices :
    - Pendant les cours
    - En dehors des cours
  - La Participation aux animations
  - La licence FFGolf
- Le Badge Fédéral
  - L'accès aux zones d'entraînement
  - L'accès au Pitch & Putt
  - L'accès au parcours 18 Trous \*

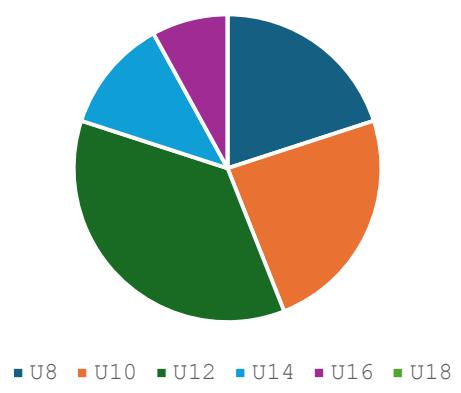
(\*) Depuis un repère de départ adapté au niveau et à la catégorie d'âge.  
Avec l'accompagnement d'un adulte pour les plus jeunes.

# Effectifs

Evolution des effectifs EDG



Répartition des effectifs 2026 par catégories d'âge



# Aides

Pour favoriser l'accès à l'École de Golf pour tous, nous avons fait le choix de proposer un tarif abordable et d'adhérer à deux dispositifs d'aide :

- Pass'Sport, soutenu par l'État
- Monts Pass Solidaire, soutenu par le CCAS de la Ville de Saint Jean de Monts

Ces programmes permettent à leurs bénéficiaires de recevoir jusqu'à 170 € d'aide, facilitant ainsi l'inscription des enfants à l'École de Golf.



Notre partenaire Super U Saint Jean de Monts offre également des bons de réduction à ses clients que seront déduits du montant de leur adhésion.



La Ligue de golf des Pays de la Loire rembourse leur 1ère licence aux enfants de moins de 12 ans.



# Le groupe Performance

Depuis 2018 nous sommes signataires de la charte Ecoles de Golf « Performance » à l'initiative de la Ligue de golf des Pays de la Loire.

Il a été constitué un groupe «Performance» pour accompagner nos jeunes les plus motivés et compétiteurs.

Ainsi, ils pourront profiter de :

- Séances complémentaires tous les semaines, 1h d'entraînement supplémentaire encadrée par les enseignants.
  - Conditions de participation :
    - Attitude irréprochable au Club et en dehors
    - Participation assidue aux cours
    - Engagement dans un projet sportif défini en concertation avec les Pros
    - Entraînement personnel rigoureux
    - Respect du programme des compétitions



# **Participation au Pro-am jeunes 2024 au golf de Nantes Vigneux**

**CHARTE DES ECOLES DE GOLF « PERFORMANCE » 2023**

**Ligue de Golf des Pays de la Loire**

Version officielle 2023

**Engagement du Club**

**1. Pour le groupe élite :**

- L'école de golf du club école de golf élite, ou ligue, ou club d'éveloppement joue de l'élite (EPL), ou académie, possède un niveau élevé et constant pour la transmission des groupes élite, et/ou niveau des étoiles de golf, sur les séances de l'école.
- **Une école élite** est une école qui possède pour sa filière **EPL** :
  - Des entraîneurs expérimentés de niveau national et/ou régional
  - Un taux positif de réussite
  - Des infrastructures adaptées pour l'enseignement : centre de stages disponible à l'année
  - Des partenariats avec d'autres écoles, centres de stages et/ou centres de formation
  - Des entraîneurs titulaires de l'un des niveaux de groupe élite du golf :
    - A l'égard de l'école qualifiante pour l'éloignement du niveau (PE)
    - A l'égard des clubs école, entraîneurs et arbitres
    - Des partenariats de l'école ou son gérant pris au sein de la Fédération dans le territoire duquel elle est implantée

**2. Pour l'ensemble de l'école de golf :**

- Personnes éduquées ou peu responsables de l'école de golf à la classe EPL et/ou en début d'élite et à la classe EPL2
- Une école complète à l'ensemble des catégories de l'école de golf afin de créer une identité claire lors des compétitions et événements
- Au moins deux écoles adhérentes à l'ensemble national de « Châtelaine des Ecoles de golf » entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> novembre 2023
- La mise en place pour préparer aux championnats de France de golf et/ou de l'Europe
- Communication sur les écoles

La mise en place de l'ensemble comprend le groupe élite et/ou moins de 9 ans et la signature de la charte de l'école de golf en amont, pour la toute et les deux catégories ci-dessus. Afin de renforcer l'ensemble de l'école de golf par la participation des groupes élite.

La mise des ARCE, licenciés en activité dans le territoire de votre école de golf

**Données Ecole de Golf signataire de cette charte EPL + EPL2 : école adhérente à minima en "Ligue d'éveloppement EPL"**

**Engagement de la Ligue**

Enveloppe de la sélection 2023 du classement des "Ecoles de Golf Performance" : 40000 Attributifs selon le classement de mérite des écoles de golf soit 1000 signatures à être appliquées

L'intégralité de cette charte sera inscrite dans les 5 premiers du classement.

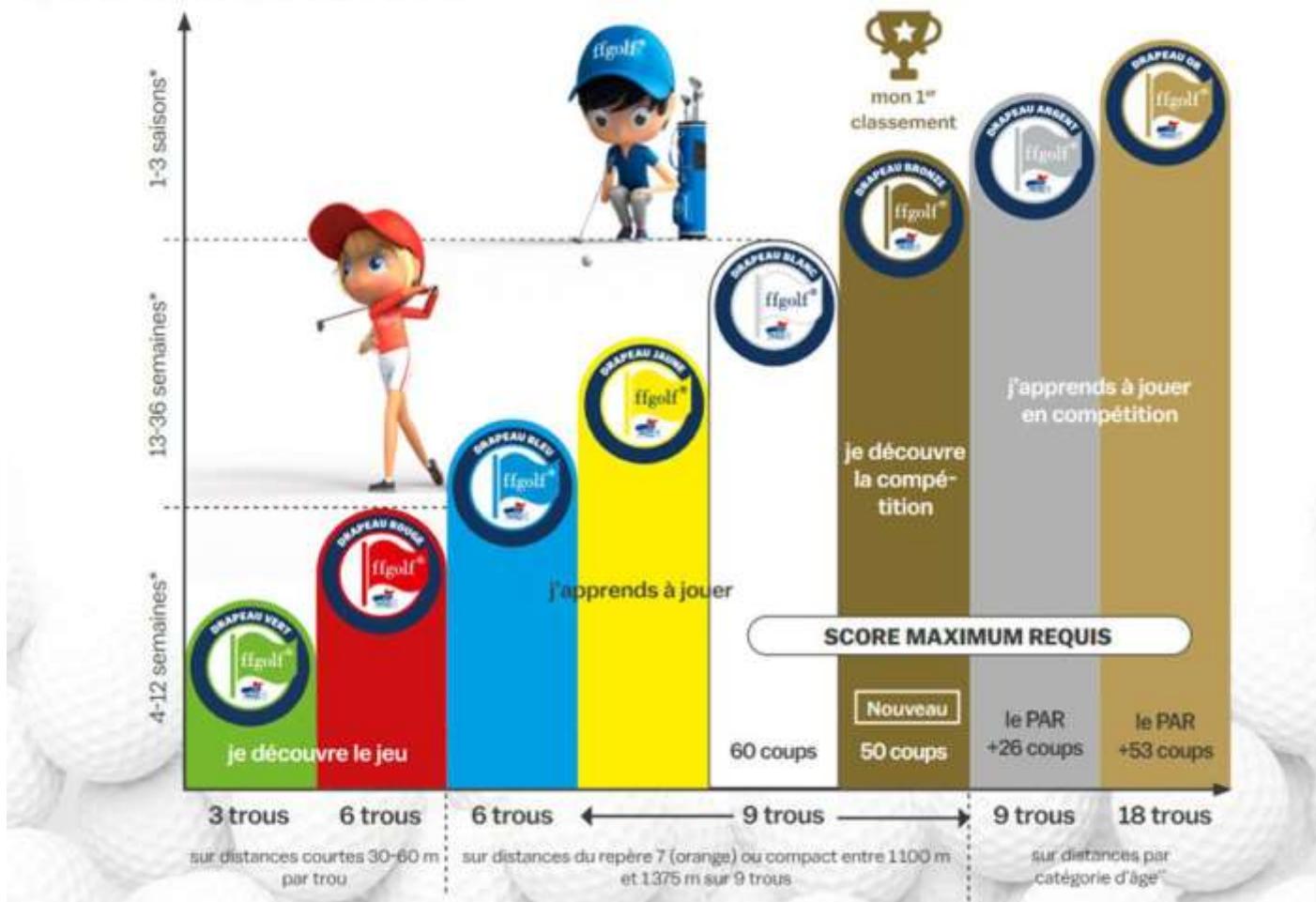
**Pour la Ligue de golf** **Pour le golf de :** **Saint-Cloud, D.C., Chantilly...**

Le Président ARMY VALLET	Le Président Intron, signature Date et lieu : <i>ARMY VALLET</i>	Le Directeur Intron, signature Date et lieu : <i>ARMY VALLET</i>	Manager Intron, signature Date et lieu : <i>ARMY VALLET</i>
3/1/2023 Date et lieu : <i>ARMY VALLET</i>	3/1/2023 Date et lieu : <i>ARMY VALLET</i>	3/1/2023 Date et lieu : <i>ARMY VALLET</i>	3/1/2023 Date et lieu : <i>ARMY VALLET</i>

# Les drapeaux

À l'image des étoiles et flocons à l'Ecole de ski ; des balles violettes, rouges ou vertes à l'Ecole de tennis ou encore des ceintures en judo, l'apprentissage du jeu de golf sur le parcours est jalonné par l'acquisition de 8 drapeaux.

## MA PROGRESSION



## Les compétitions Jeunes

Nos jeunes joueurs(es) ont la possibilité de représenter notre Club, **lors des compétitions jeunes** organisées par la ligue des Pays de la Loire et le CD Golf 85 voire la FFGolf, à savoir :

- Crédit Mut Junior
- Challenge Interclubs U12
- Championnat Régional de Pitch & Putt
- GP Jeunes ( Ile d'Or, la Baule, Port Bourgenay, ...)
- Championnat Régional qualificatif au Championnat de France Jeunes
- Championnat de France Jeunes
- Promotion U16 Garçons

**Cette année, nous aurons le plaisir de recevoir de nouveau, au golf de Saint Jean de Monts, début Octobre, un Grand Prix National Jeunes U12 !**



Club Champion de Vendée pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive !!!

# Palmarès 2025

## Epreuves départementales



⇒ Crédit Mut Junior 2024-2025

### Catégorie Pitch & Putt :

#### U10 G :

1er : Boudet Arthur

### Catégorie Espoir - 9 trous :

#### U12 G :

1er : Colin Sprycha Mathurin

#### U10 G :

2ème : Carpentier Dorian

### Catégorie Promotion – 18 trous :

#### Minimes/Cadets G :

3ème : Blanchard Iloan

### Catégorie Elite – 18 trous :

#### Minimes/Cadets G :

1er : Coté Arthur

#### Benjamins :

3ème : Tribondeau-Toquet Elioth

#### Benjamines :

1ère : Leroy Juliette

#### U12 G :

1er : Marteau Germain

#### U12 F :

1ère : Tribondeau-Toquet Anaë -

3ème : Samson Sidonie

### Classement des Clubs

1er : Golf de Saint Jean de Monts



⇒ Challenge Inter EDG U12 2023-2024

CLASSEMENT FINAL	R	POINTS
1 - La Domangère	4	13
2 - St. Jean de Monts	4	10
2 - Pays de St. Gilles X Vie	4	10
4 - Les Sables d'Olonne	4	9
5 - Bourgenay Golf Club	4	7
6 - Les Alouettes	0	0

## Epreuves régionales



⇒ Championnats régionaux (épreuve qualificative aux Championnat de France Jeunes)

Résultats : Minimes : Cote Arthur 11<sup>ème</sup>

Benjamins : Tribondeau-Toquet Elioth 21<sup>ème</sup> ; Leroy Juliette 4<sup>ème</sup>

U12 : Tribondeau-Toquet Anaë 7<sup>ème</sup>

# Les compétitions Jeunes au Club



## Règlement

### SÉRIE DE 6 COMPÉTITIONS SUR 9 TROUS RÉSERVÉES AUX JEUNES DE L'ÉCOLE DE GOLF

#### Qui

- Jeunes nés en 2009 et après (Minime 2 maximum).
- Inscrits à l'école de golf.
- Drapeau jaune minimum pour les non-classés.

#### Quand

6 tours minimum de compétition entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 nov. 2025.

En dehors des créneaux de l'école de golf.

#### Repères de jeu

En fonction de l'âge et du niveau de jeu des participants.

#### Formule de jeu obligatoire

Score maximum (9 coups maximum par trou).



#### Suivi des parties

Les parents devront se mettre à la disposition du club pour suivre les parties.

#### Classement

Ranking avec cumul des 3 meilleures cartes en net sur les 6 tours de compétition. Classement filles et garçons séparés.

#### Remise des prix finale

Dotation offerte par la ffgolf pour la remise des prix à l'issue des 6 épreuves.



Objectif, amener un maximum de jeunes à jouer en compétition, en leur faisant vivre une expérience positive de l'adversité et du dépassement de soi.

Les Junior Séries concernent les écoles de golf labellisées et leurs structures. Les écoles organisent leurs Junior Series entre le 1er mars et le 30 novembre.

Chacune d'elle devra organiser un minimum de six épreuves sur 9 ou 18 trous sur la période concernée et en dehors des créneaux de l'école de golf.



Nous convions également tous les jeunes de l'Ecole de golf à participer aux compétitions dominicales organisées par notre Club. Pour faciliter l'accès aux plus jeunes et moins expérimentés, nous avons ajouté un format 9 trous et un format Pitch & Putt.

Les droits de jeu inhérents à chaque compétition sont offerts aux jeunes de l'EDG.

# Coupe de l'Avenir

Cette journée ludique et conviviale clôture la saison de cours de notre Ecole de Golf.

Entre animation pour les enfants et compétition ouverte à tous, le but de cet évènement est de permettre la rencontre des membres du Club et des Jeunes de l'Ecole de Golf.

La journée se termine sur un cocktail de remise des prix qui par l'occasion permet à l'association de présenter et remercier l'ensemble des mécènes de notre Ecole de golf de leur précieux soutien.

Tous nos partenaires sont conviés et invités à découvrir le golf et son parcours à travers une initiation encadrée par nos enseignants.

Samedi 21 Juin

Soutenez l'École de Golf en participant à  
**La Coupe de l'Avenir**

**ÉCOLE DE GOLF ffGOLF**

**SPORTING GOLF ST JEAN DES MONTES**

Formule de jeu :  
Scramble à 4  
Shot Gun à 9:30

Droits de jeu :  
• Membre AS : 7€  
• Non membre AS : 14€  
• Jeune -18 ans : 2€

Affiche 2025



Les droits de jeu sont intégralement reversés à l'École de Golf



Les droits de jeu récoltés lors de cette journée sont intégralement destinés au financement de notre Ecole de Golf !



# Les classements d'Ecoles de Golf



## Challenge National des Ecoles de Golf Colas

Ce challenge a pour but de refléter le dynamisme des écoles de golf labellisées. Parmi les critères mesurés, on retrouve les effectifs, leur évolution, la participation des enfants aux compétitions, leur progression, etc.

Classement	2021	2022	2023	2024	2025
Vendée	2 ème	1 ère	2 ème	1er	2 ème
Pays de la Loire	13 ème	8 ème	12 ème	9ème	12 ème
National	254 ème	132 ème	201 ème	157ème	232 ème

Objectif 2026 : Retrouver notre 1ère place en Vendée et intégrer le Top 150 National.

Après une année de transition liée aux changements dans l'organisation de l'enseignement, notre souhait le plus important est de reprendre notre place parmi l'élite et de poursuivre notre progression avec ambition et détermination.



# Le Mérite régional des Ecoles de Golf

Ce classement détermine le montant des subventions reversées aux Clubs par la Ligue

		CLUBS		Aides de la Ligue aux Ecoles de Golf 2024														
2024	2023			LES BASES			LES BONUS - LES MALUS						SUBVENTIONS FINALES			CLUBS		
		Ecole de Golf	Pts	Subvention de base	Stabilité dans les 3 premières places	Progression > 3 places	Progression des 1 à 3 places	PRO intrépide	ECOLE DE GOLF "PERFORMANCE"	Plus de participation à l'interclubs Jeunes = subvention dividée par 2	TOTAL SPORT	% Jeunes U12 au 07/12/24	BONUS	TOTAL	Ajustement	CHARTE BOURNERAISE (2 Remise à jour 100%)	SUBVENTIONS FINALES	CLUBS
1	ILE D'OR	963,5	1 000 €	200,00 €				100,00 €	1 600,00 €		2 900 €	-20,15%		2 900 €		200,00 €	3 100 €	ILE D'OR
2	GUERANDE	653,5	700 €	200,00 €				100,00 €	1 400,00 €		2 400 €	-9,84%		2 400 €		100,00 €	2 500 €	GUERANDE
3	ANJOU	495,4	600 €					100,00 €	1 200,00 €		2 000 €	-4,55%		2 000 €			2 000 €	ANJOU
4	NANTES VIGNEUX	371,5	400 €						1 000,00 €		1 400 €	-23,53%		1 400 €		100,00 €	1 500 €	NANTES VIGNEUX
5	MANS 24H	363,0	400 €					100,00 €	100,00 €	800,00 €	1 400 €	-20,73%		1 400 €			1 600 €	MANS 24H
6	DOMANGERE	337,0	350 €					100,00 €	100,00 €		550 €	-6,82%		550 €		200,00 €	750 €	DOMANGERE
7	LAVAL	323,0	350 €					300,00 €			850 €	-5,00%		850 €		200,00 €	850 €	LAVAL
8	ANGERS	298,2	300 €					100,00 €			400 €	29,17%	80,00 €	480 €		200,00 €	680 €	ANGERS
9	ST SYLVAIN D'ANJOU	294,4	300 €						100,00 €		400 €	-16,38%		400 €		200,00 €	600 €	ST SYLVAIN D'ANJOU
10	SAVENAY	286,0	300 €					300,00 €			800 €	0,00%		800 €			600 €	SAVENAY
11	BOURGENAY	247,0									300 €	9,09%		300 €		100,00 €	400 €	BOURGENAY
12	CHOLET	216,2									0 €	3,68%		0 €		200,00 €	200 €	CHOLET
**	BAUDE	211,1									100 €	-20,00%		100 €		100,00 €	100 €	BAUDE
14	ST JEAN MONTS	182,0									0 €	-20,58%		0 €		100,00 €	100 €	ST JEAN MONTS
15	CHATEAU DE LAURENTIE	140,0									200 €	-10,00%		200 €			200 €	CHATEAU DE LAURENTIE
16	ANGERS LA PERIERE	122,0									0 €	12,50%		0 €			0 €	ANGERS LA PERIERE
17	ST GILLES X VIE	107,0						300,00 €			300 €	-31,82%		300 €			300 €	ST GILLES X VIE
18	SARGE LE MANS	76,0						300,00 €			300 €	16,00%	30,00 €	330 €		100,00 €	430 €	SARGE LE MANS
19	BAUJLE	52,0						100,00 €			100 €	24,38%	20,00 €	120 €		100,00 €	220 €	BAUJLE
20	PORNIC	46,5									0 €	-6,67%		0 €		100,00 €	100 €	PORNIC
21	ST SEBASTIEN	34,0									0 €	-5,70%		0 €			0 €	ST SEBASTIEN
22	NANTES ERDRE	31,0						100,00 €			100 €	-32,65%		100 €			100 €	NANTES ERDRE
23	NEOGOLF	19,0									0 €	-17,35%		0 €			0 €	NEOGOLF
24	SAUMUR	12,0						100,00 €			100 €	-25,00%		100 €			100 €	SAUMUR
25	CARQUEFOU	10,0									0 €	-13,15%		0 €		200,00 €	200 €	CARQUEFOU
26	SABLE SOLESMES	1,0									0 €	-36,00%		0 €			0 €	SABLE SOLESMES
NC	ALENCON	0,0									0 €	-50,00%		0 €			0 €	ALENCON
NC	CROISIC	0,0									0 €	110,00%		0 €			0 €	CROISIC
NC	LA BR ETESCHE	0,0									0 €	0,00%		0 €			0 €	LA BR ETESCHE
NC	LA MARIONNIERE	0,0									0 €	X		0 €			0 €	LA MARIONNIERE
NC	LA PRESQUILLE	0,0									0 €	-100,00%		0 €			0 €	LA PRESQUILLE
NC	MONTJOIE	0,0									0 €	X		0 €			0 €	MONTJOIE
		4 700 €	400 €	1 800 €	700 €	700 €	6 000 €				14 250 €		130 €	14 380 €	0 €	2 400 €	<b>TOTAL : 16 780,00 €</b>	
Classement Final au		18/12/2024																
Prévisions Reliquat																	18 000,00 € 1 230,00 €	

Objectif 2026 : Intégrer le Top 10 des Écoles de Golf de la Ligue des Pays de la Loire.



# Devenir Mécène de l'Ecole de Golf

Devenir Mécène de l'Ecole de Golf, c'est soutenir l'Association Sportive dans sa mission de promotion et développement du golf pour ses jeunes élèves. C'est aussi, aider à financer des entraînements supplémentaires pour les meilleurs éléments du groupe élite. C'est permettre l'accompagnement d'un pro lors d'épreuves importantes dans le cadre de la reconnaissance du parcours et le coaching durant l'épreuve. Ce pourra être encore un coaching personnalisé lors des compétitions nationales ou qualificatives à ces épreuves nationales.

## Notre engagement

En devenant mécène de l'Ecole de Golf, vous bénéficierez de nos supports de communication dans le cadre de la promotion de votre activité ou de votre entreprise :

- ⇒ Tableau d'information de l'Ecole de Golf au Club House
- ⇒ Signature Mails de la boîte [ecoledegolf@golfsaintjeandemonts.fr](mailto:ecoledegolf@golfsaintjeandemonts.fr)
- ⇒ Sur notre site internet
- ⇒ Publications sur notre compte Facebook EDG
- ⇒ Exposition de vos supports publicitaires lors de la compétition « Coupe de l'avenir »
- ⇒ Exposition de votre société lors de la remise des Prix

## Participation

Devenir mécène, c'est participer à hauteur de 500€ minimum à notre Association, en contrepartie vous bénéficierez d'une réduction fiscale de 60% de votre participation.

Participation plancher	Réduction fiscale	Votre réel investissement après réduction
500€	60%	200€

Il vous est aussi proposé si vous le souhaitez de fournir des lots en complément afin de doter la compétition.

# Budget de l'école de golf



## 4. Contrat de Mécénat

### Entre les soussignés

#### L'Association du Sporting Golf de Saint Jean de Monts



Dont le siège social est situé **31, avenue des Pays de Loire 85160 Saint Jean de Monts**, déclarée à la Sous- Préfecture des Sables d'Olonne, le 17 février 2010 sous le n°**W853001411** (Ancienne référence : 0853003013)

Représentée par **Monsieur Gilles RATIARSON**, dûment habilité à cet effet en sa qualité de Président de l'Association, demeurant, 18 avenue des Glycines 85160 Saint Jean de Monts.

Il est ici précisé que l'Association Sporting Golf de Saint Jean de Monts exerce son activité en France et est qualifiée d'organisme d'intérêt général au sens de **l'article 238 bis du Code Général des Impôts**.

Elle poursuit une activité non lucrative, elle a une gestion désintéressée, ne procure aucun avantage à ses membres et ne fonctionne pas pour un cercle restreint de personnes.

### **Ci-après dénommée, le Bénéficiaire, D'une part.**

.....  
Dont le siège social est situé, ..... Représenté par

..... en sa qualité de ..... Dûment habilité à cet effet

### **Ci-après dénommé, le Mécène, D'autre part.**

#### Il a tout d'abord été exposé ce qui suit :

Le Mécène souhaite apporter son soutien à l'Association Sporting Golf de Saint Jean de Monts dans le cadre de l'exercice de ses activités ; les soussignés ont par conséquent convenu à titre gratuit, du présent contrat de mécénat.

Il ne s'agit en aucun cas d'une opération de publicité ; Il n'y aura en effet aucune contrepartie rendue au Mécène en rémunération du soutien apporté à l'Association Sporting Golf de Saint Jean de Monts

#### Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :



**Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :**

**Article 1 : OBJET**

Le Mécène s'engage à apporter au Bénéficiaire, un soutien matériel, sans contrepartie directe de la part du Bénéficiaire, dans le cadre des différentes activités développées par le Bénéficiaire.

Seul le nom du Mécène (logo, sigle, ...) pourra apparaître dans le cadre des différentes activités du Bénéficiaire sur les différents supports de l'Association Sporting Golf de Saint Jean de Monts.

**Article 2 : MODALITES D'EXECUTION**

Le Mécénat qui est ainsi consenti par le Mécène au Bénéficiaire peut se traduire par des dons de sommes d'argent, par des dons en nature ou bien encore par la mise à disposition de matériel ou bien de personnel.

Il est dès à présent convenu que cette convention se traduira pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026, par un don de .....€ (.....euros) de la part du Mécène au profit de Bénéficiaire payé à hauteur de 100% le..... 2026.

**Article 3 : DUREE**

Le présent contrat est conclu pour une période déterminée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour expirer au 31 décembre 2026.

**Article 4 : DISPOSITIONS FISCALES**

La présente convention est établie conformément aux dispositions de l'article 238 bis du Code Général des Impôts.

Il ne s'agit en conséquence d'un contrat de parrainage, mais bien d'un contrat de Mécénat gratuit, sans aucune contrepartie autre que morale.

**Article 5 : RESILIATION**

A défaut par l'une ou l'autre des parties d'exécuter ses obligations contractuelles, le présent contrat sera résilié de plein droit si bon semble à l'autre partie, quinze jours calendaires après un simple commandement d'exécuter, resté en tout ou en partie sans effet et contenant déclaration par la partie poursuivante de son intention d'user du bénéfice de la présente clause.

Malgré cette résiliation, la partie demanderesse pourra toujours demander le paiement de tous les dommages intérêts auxquels, elle pourra avoir droit.

**Article 6 : ELECTION DE DOMICILE**

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les soussignés font élection de domicile en leur siège social.

Fait à Saint Jean de Monts, le (En double exemplaire)

**LE MECENE**

**Pour le BENEFICIAIRE**

**Gilles RATIARSON**

**Président de l'AS**

# Infos Utiles



**Nantes** > Saint-Jean-de-Monts : **1H**

**Rennes** > Saint-Jean-de-Monts : **2H**

**Bordeaux** > Saint-Jean-de-Monts : **3H30**

**Paris** > Saint-Jean-de-Monts : **4H30**

**Golf Club de Saint-Jean-de-Monts** 33, Avenue des Pays de la Loire 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS  
Tél. : +33 (0)2.51.58.82.73  
@ : [accueil@golfsaintjeandemonts.fr](mailto:accueil@golfsaintjeandemonts.fr)  
[www.golfsaintjeandemonts.fr](http://www.golfsaintjeandemonts.fr)



Facebook



Twitter



Instagram



Google Plus



Email



Website